



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°1/2026

En séance du 13 janvier 2026 à 16h30, le Conseil municipal a traité les points suivants :

1. RAPPORT DE LA COMMISSION CONSTRUCTIONS, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET MOBILITÉ (Président : Raphaël Moulin)

Aménagement du territoire	Le Conseil reçoit Mme Dubuis du bureau Territoires Concept Sàrl, qui présente le projet de modification du PAZ. Le Conseil valide plusieurs modifications proposées par la commission.
Constructions	Le Conseil traite les dossiers suivants :
Transformation(s) Rénovation(s) Démolition(s) Divers	▪ Bérard Eddy pour la création d'un couvert à voitures et rénovation de la toiture à Orsières ▪ Buri Ange-Marie pour l'agrandissement du chalet à Caille d'en Bas ▪ Gaillou Immo SA pour la création d'un balcon aux combles, la modification d'ouvertures, l'isolation extérieure et la création de nouveaux logements à Orsières ▪ Bourquin Nicole par Bati Impulse Sàrl pour la rénovation de la toiture à La Fouly ▪ La Belle Immo Entremont Sàrl pour la réfection de la toiture et pose de panneaux photovoltaïques à Champex-Lac
Demande(s) de préavis	▪ Gabioud Camille et Nicolas pour la construction d'une habitation à Orsières ▪ Schmid Christophe pour la rénovation d'une grange et d'un bâtiment annexe à La Douay
Dossier(s) traité(s) par l'Etat du Valais	▪ Tornay Alexis pour la construction d'une stabulation libre à Maligue

2. INSPECTIONS PÉRIODIQUES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Sécurité incendie	Le Conseil prend connaissance d'un courrier du Conseil d'Etat transmis suite aux événements tragiques de Crans-Montana. En application des consignes, il décide d'écrire à tous les propriétaires des établissements accueillant du public pour leur demander d'effectuer un autocontrôle des locaux sur la base d'un canevas fourni par le canton.
--------------------------	---

3. DIVERS

Secteurs archéologiques	Le Conseil valide définitivement les cartes des secteurs archéologiques sur l'ensemble du territoire communal.
SATOM - ordures ménagères	Le Conseil valide la nouvelle convention pour les ordures ménagères.
Service intercommunal des constructions (avec Liddes et Bourg-St-Pierre)	Suite à la séance du 19 novembre 2025, le Conseil décide de mettre au concours un poste à plein temps, réparti à 60% sécurité et à 40% constructions

Séance levée à 20h
Orsières, le 23 janvier 2026

L'Administration communale